DELIBERATION N°2025-36

Décision modificative N°1 BP 2025

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL SYNDICAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre à 15h00, le Comité Syndical du SEBV, régulièrement convoqué le dix-sept septembre 2025, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 79
Nombre de membres en exercice : 79
Quorum à atteindre en temps normal : (79/2+1) : 40
Nombre de pouvoirs : 3
Nombre de suffrages exprimés : 18

En l'absence de quorum atteint lors du Comité Syndical du 16/09/2025, selon l'article L.2121-17 du CGCT applicable également aux syndicats, le Comité Syndical, à nouveau convoqué à 3 jours au moins d'intervalle, délibère valablement sans conditions de quorum. Seules les questions à l'ordre du jour de la 1ère réunion sont examinées sans vérification du quorum.

Présents : 15

M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	VIILIERS LE MORHIER
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	CHAUDON
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	SOULAIRES
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	GARENNES SUR EURE
M.	RAULIN Didier	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY
M.	PUCHETA Xavier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT
M.	NOWAKOWSKI Denis	Suppléant		Seine Normandie Agglomération	GADENCOURT
M.	DUVAL Alain	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	PACY SUR EURE

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

M. Bauchet délégué titulaire de SNA à M. Pucheta
Mme De Pidoue déléguée titulaire de CA Pays de Dreux à Mme Paturel
M. Courtat délégué titulaire de SNA à M. Duval

Absents excusés : 15

Mme	LOISY Pauline	Suppléant de	Mme QUENTIN	CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
Mme	DEQUAIRE Sylviane	Titulaire		CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	CHESNEL Cyril	Suppléant de	M. MAUFRAIS	CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	STEPHO Damien	Titulaire		CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	LORMAYE
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	CROTH
Mme	JEZEQUEL Annie	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	JOUY SUR EURE
M.	GIRARD Didier	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT
M.	TROGNON Luc	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	BREUILPONT
M.	DUHAMEL Charles	Titulaire		Seine Normandie Agglomération	CHAMBRAY

Également présents (sans voix délibérative) : 1

M.	ROUILLARD	Observateur	CA Pays de Dreux	ROUVRES

Participaient également à la réunion :

Mme JAFFRY, Mme LAZ, Mme WALLET-JEGOUZO, M. POITEVIN, M. LAGARDE, M. METAYER.

Monsieur Galerne est nommé secrétaire de séance.

Exposé du 1er Vice-Président :

Le 1er Vice-Président précise que cette décision modificative a pour principal objet l'ajustement des crédits de plusieurs projets d'investissement.

La décision modificative N°1 s'équilibre de la façon suivante :

Chap	Art.	Dépense d'investissement	
45	4581-30	RL Peupliers à Ivry-la-Bataille	500,00
45	4581-32	RCE Moulin de Louvet et usine des eaux de Vernouillet	9 000,00
45	4581-34	PPMA Vesgre	-9 500,00
Total			0,00

Chap	Art.	Recette d'investissement	
Total			0,00

Écart RI - DI

En section d'investissement : **0.00 €**

L'objet de la présente délibération est le vote par le Comité syndical de la décision modificative n°1 au BP 2025 du SEBV.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

- D'adopter la décision modificative budgétaire N° 1 telle que présentée ci-dessus.

Le Président,

Daniel RIGOURD

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le

Le Président,

Daniel RIGOURD

SEBV
SYNDICAT EURE MOYENNE BLAISE VESGRE

ARRIVE LE :
- 2 OCT. 2025
SOUS-PREFECTURE
DE DREUX